

délibération :
D2026-3-13

SEANCE DU VENDREDI 27 MARS 2026

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt six, le vendredi 27 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 23 Mars 2026

Votants : 19

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE-ROUCHY Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame LAROUSSE Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur ALRIVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

**Objet : Fonds Cantal
Solidaire 2026-
Confirmation de l'opération
réattribution du bloc
cuisine/cantine**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

**Cette délibération annule et remplace les délibérations
D-2025-2-15 et D-2025-2-16 du 04 avril 2025**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 04 avril 2025, il avait été décidé de demander l'aide du Département au titre du FCS 2026-2027 pour deux dossiers :

- le projet de réattribution du bloc cuisine/cantine (FCS 2026)
- le projet de réaménagement espace public et développement de l'offre de santé (FCS 2027)

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Département du Cantal dans le cadre du "Fonds Cantal Solidaire 2026/2027" pour un seul projet.

Le projet retenu concerne la réattribution du bloc cuisine/cantine et sera présenté au titre du FCS 2026. Le montant de l'aide sollicité serait de 200 000€.

Le montant total de l'opération prévisionnelle actualisé par le CIT (Cantal Ingénierie et Territoire) s'élève à 500 000€ HT.

Monsieur le Maire précise qu'il convient d'annuler la demande d'aide du département au titre du FCS 2027 concernant le projet de réaménagement espace public et développement de l'offre de santé.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du département dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2026 à hauteur de 200 000 € pour l'opération "réattribution du bloc cuisine/cantine" ;
- **DE VALIDER** l'annulation de la demande d'aide du département au titre du FCS 2027 concernant le projet de réaménagement espace public et développement de l'offre de santé ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette demande ;
- **PRECISE** que les dépenses seront inscrites au budget principal commune.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le/La secrétaire de séance,
Anne DELHOSTAL



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL